

Tableau 9 Dépôts des résidents du reste du monde (encours en fin de période)

Dépôts du secteur non-bancaire	Montants en millions d'euros			Variation en millions d'euros et en %				Poids relatif
	2003/12	2004/11	2004/12	2003/12 - 2004/12		2004/11 - 2004/12		2004/12
				en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	
Administrations publiques	1 331	1 430	1 349	18	1,4	- 81	-5,6	2,9
Secteur financier	21 166	25 257	22 651	1 485	14	-2 606	-10,3	48,5
Autres intermédiaires financiers	20 360	24 253	21 786	1 426	7,0	-2 466	-10,2	46,7
Sociétés d'assurances et fonds de pension	806	1 005	865	59	7,3	- 140	-13,9	1,9
Secteur non financier	22 754	22 350	22 673	- 82	4	323	1,4	48,6
Sociétés non financières	8 419	8 590	9 442	1 023	12,1	852	9,9	20,2
Ménages & ISBLM	14 335	13 760	13 231	-1 104	-7,7	- 529	-3,8	28,3
Total	45 251	49 037	46 673	1 422	3,1	-2 364	-4,8	100,0

Source: BCL

Finalement, les résidents des pays du reste du monde répartissent leurs dépôts à raison de 19,0% en dépôts à vue et 81,0% en dépôts à terme.

Comparaison de l'évolution des crédits et des dépôts bancaires pour les pays de la zone euro, le Royaume-Uni et pour la Suisse

Notre analyse porte sur les crédits et les dépôts de la clientèle non-bancaire³ des banques de la zone euro, de la Suisse et du Royaume-Uni.

Au cours de la période sous revue, c'est-à-dire de décembre 1999 à décembre 2004, le volume des crédits accordés par les banques de la zone euro à leur clientèle non-bancaire, a progressé de 44%. Cette progression cache cependant des évolutions très contrastées d'un pays à l'autre; les progressions les plus faibles s'observent pour l'Allemagne et le Luxembourg avec respectivement 19% et 11%, alors que la Grèce (168%), l'Irlande (122%) et l'Espagne (110%) affichent des taux de croissance considérables. Dans ce contexte,

il est utile de préciser que ces trois pays se caractérisent, sur cette même période, par une hausse importante des prix immobiliers qui stimulent la demande pour des crédits de la part de la clientèle non bancaire.

Au Royaume-Uni, la hausse des prix immobiliers a également contribué à l'augmentation de l'encours des crédits, qui a progressé de 59% entre 1999 et 2004. Notons cependant que les prix de l'immobilier au Royaume-Uni se situent à un niveau élevé depuis de nombreuses années déjà alors qu'en Grèce, en Espagne et en Irlande ce phénomène est bien plus récent.

Contrairement à la tendance observée au niveau de la zone euro et du Royaume-Uni, les crédits accordés par les banques suisses ont diminué de près de 6% entre 1999 et 2004.

³ La clientèle non bancaire comprend les ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM), les sociétés non-financières et les sociétés d'assurance ainsi que les fonds de pensions. Toutefois, pour la Suisse les administrations publiques sont également prises en compte.

Tableau 10 Croissance semestrielle des crédits accordés à la clientèle non-bancaire (en %)

Pays/Année-mois	déc-99	juin-00	déc-00	juin-01	déc-01	juin-02	déc-02	juin-03	déc-03	juin-04	sept-04
Autriche	5,3	5,1	4,5	2,3	2,8	0,9	1,8	-0,1	1,6	4,5	0,7
Belgique	-0,1	4,9	1,4	4,2	2,4	2,0	5,2	-0,8	4,1	6,1	0,4
Allemagne	4,0	2,7	3,5	3,0	1,2	-0,1	-0,3	0,7	-0,3	0,3	0,5
Espagne	6,1	8,9	7,8	5,9	5,7	6,0	5,2	7,3	5,9	9,4	2,7
Finlande	4,7	1,8	9,5	7,3	3,2	2,1	3,9	4,0	4,0	6,1	1,8
France	1,1	7,2	3,6	5,6	0,2	3,6	-1,4	2,8	0,9	4,3	0,8
Grèce	12,1	10,2	14,7	12,6	9,9	7,3	7,9	9,0	6,5	8,5	3,1
Irlande	10,8	9,1	10,4	10,2	7,9	0,8	2,7	-1,2	8,6	12,7	5,6
Italie	5,3	6,3	6,3	2,7	3,5	2,4	3,6	2,5	4,0	1,3	0,6
Luxembourg	-0,2	6,1	1,6	6,0	7,6	-3,4	-8,4	-10,4	-0,8	3,1	-5,0
Pays-Bas	5,9	8,5	4,9	6,3	1,8	6,2	1,1	5,2	3,1	6,1	2,5
Portugal	13,7	13,6	9,6	7,3	3,5	4,9	2,3	2,3	-1,1	4,0	0,7
Zone euro	4,2	5,6	4,7	4,4	2,3	2,3	1,1	2,2	2,0	3,6	1,1
Royaume-Uni	4,4	5,1	4,4	4,2	4,0	3,7	6,1	3,3	4,5	4,3	1,4
Suisse	-6,0	1,0	-2,1	10,8	-7,6	-4,6	-1,2	-9,4	-3,5	12,8	7,7

Source: BCE, BoE, BNS, calculs BCL

L'analyse du poids relatif de chacun des pays recensés dans l'ensemble des crédits accordés à la clientèle non bancaire, révèle que la part des banques établies dans les pays de la zone euro est restée stable au cours de la période 1999-2004, avec une part relative de près de 80%. Par contre, la part relative des banques du Royaume-Uni s'est améliorée de 16,7% à 17,3% entre décembre 1999 et 2004 au détriment de celle des banques suisses qui est passée de 3,5% à 2,7% pendant cette même période.

En ce qui concerne plus particulièrement les pays membres de la zone euro, on notera que la part relative de l'Espagne affiche la progression la plus importante (2,7%) au cours de la période sous revue alors que celle de l'Allemagne se caractérise par un repli de près de 5%. Les banques luxembourgeoises quant à elles perdent en importance relative au sein de la zone. Leur part relative dans les crédits, qui était relativement stable autour de 1,5% entre 1999 et 2001, est passé de 1,6% en décembre 2001 à 1,1% en décembre 2004, soit un recul de 0,5%.

Tableau 11 Poids relatif par pays des crédits accordés à la clientèle non-bancaire (en %)

Pays/Année-mois	déc-99	juin-00	déc-00	juin-01	déc-01	juin-02	déc-02	juin-03	déc-03	juin-04	sept-04
Autriche	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Belgique	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,7	2,8	2,8	2,8
Allemagne	30,5	29,8	29,3	28,9	28,6	28,1	27,5	27,6	26,9	25,7	25,6
Espagne	6,6	6,8	7,0	7,1	7,3	7,7	7,9	8,5	8,8	9,1	9,3
Finlande	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
France	13,7	13,9	13,7	13,9	13,6	13,9	13,4	13,7	13,6	13,5	13,5
Grèce	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2
Irlande	1,6	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,3
Italie	10,5	10,6	10,7	10,5	10,7	10,7	10,9	11,1	11,3	10,9	10,9
Luxembourg	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,1
Pays-Bas	6,7	6,9	6,9	7,0	7,0	7,3	7,2	7,6	7,6	7,7	7,8
Portugal	1,6	1,7	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	1,9	1,9	1,9
Zone euro	79,8	80,0	79,7	79,5	79,7	80,2	79,6	81,0	80,8	79,8	80,0
Royaume-Uni	16,7	16,6	17,0	17,0	17,0	16,7	17,5	16,4	16,8	17,6	17,3
Suisse	3,5	3,4	3,3	3,5	3,2	3,0	3,0	2,5	2,4	2,6	2,7

Source: BCE, BoE, BNS, calculs BCL

Les dépôts de la clientèle non-bancaire ont progressé de 33%, en moyenne pour l'ensemble de la zone euro, sur la période 1999-2004. Cette progression se limite cependant à 18% pour le Luxembourg, soit la progression la plus faible observée pour les pays de la zone euro, alors qu'elle atteint 104% pour l'Irlande.

Dans la quasi-totalité des pays membres de la zone euro, la part des fonds déposés par la clientèle non-résidente

de la zone euro, c'est à dire par des résidents du reste du monde, s'est accrue entre 1999 et 2004. L'Espagne et l'Irlande peuvent être mis en évidence dans la mesure où ces deux pays ont vu la part des dépôts de la clientèle non résidente de la zone euro, passer de respectivement 12% et 17% à 18% et 23% sur la période 1999-2002. Si la situation irlandaise s'est stabilisée entre 2002 et 2004, en Espagne, cette part est revenue à un niveau légèrement inférieur à celui de 1999 (11%)

Tableau 12 Croissance semestrielle des dépôts de la clientèle non-bancaire (en %)

Pays/Année-mois	déc-99	juin-00	déc-00	juin-01	déc-01	juin-02	déc-02	juin-03	déc-03	juin-04	sept-04
Autriche	3,5	0,6	1,7	2,5	5,6	-0,8	1,4	2,8	3,0	2,5	0,2
Belgique	4,3	5,0	-3,3	6,4	4,9	3,0	2,8	1,6	4,9	6,5	-0,8
Allemagne	4,1	-0,2	2,3	3,2	3,8	-0,7	2,0	1,4	1,0	0,7	1,3
Espagne	7,3	8,4	8,7	6,8	5,7	4,0	1,8	4,5	3,5	4,5	-0,5
Finlande	3,4	-1,1	2,1	5,1	3,6	-2,3	5,7	-1,5	6,1	-0,7	1,5
France	0,2	0,9	2,6	3,7	3,8	-0,5	2,4	2,9	5,4	2,7	0,0
Grèce	9,7	10,3	4,9	7,0	7,8	-3,8	2,3	-1,5	6,0	5,7	3,7
Irlande	9,7	9,4	6,0	7,6	6,7	2,1	7,4	5,4	5,5	7,9	2,6
Italie	0,8	1,2	3,0	0,6	5,3	2,6	6,1	-2,2	2,6	1,4	-0,3
Luxembourg	-2,7	4,8	5,3	1,0	-0,7	1,7	-6,6	5,8	-2,7	2,7	1,9
Pays-Bas	0,4	8,3	3,6	6,2	9,0	3,0	-0,2	4,4	1,6	0,5	-0,3
Portugal	4,9	5,7	1,0	0,4	5,3	2,5	-4,0	1,5	2,3	1,6	0,3
Zone euro	3,0	2,5	3,0	3,8	4,7	0,8	2,1	2,0	2,6	2,2	0,5
Royaume-Uni	4,9	2,2	4,6	5,6	2,9	5,1	3,3	4,9	5,3	4,8	1,8
Suisse	1,9	2,6	-7,3	7,5	0,5	-0,5	1,2	0,8	-1,6	7,0	1,5

Source: BCE, BoE, BNS, calculs BCL

En ce qui concerne les dépôts recueillis par les banques de la zone recensée, on notera qu'à l'instar de l'observation faite pour les crédits, la part relative des banques des pays membres de l'Union monétaire reste quasi stable. Il en est de même des conclusions tirées pour le Royaume-Uni et la Suisse; alors que la part relative du Royaume-Uni augmente de 16,7% à 17,3% au cours de la période sous revue, celle de la Suisse diminue de 3,5% à 2,7%.

Au niveau des pays membres de la zone euro, on remarquera plus particulièrement l'accroissement de la part relative de l'Espagne ainsi que la baisse de celle de l'Allemagne. Les banques luxembourgeoises, qui ont une part relative de 2,3% en décembre 2004, soit supérieure à celle de la Finlande, de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal. Toutefois, contrairement à la Grèce et l'Irlande qui ont vu leur importance relative augmenter au cours de la période sous revue, le poids relatif du Luxembourg a nettement diminué au cours des dernières années, passant de 2,8% en décembre 2000 à 2,3% en décembre 2004.

Tableau 13 Poids relatif par pays des dépôts de la clientèle non-bancaire (en %)

Pays/Année-mois	déc-99	juin-00	déc-00	juin-01	déc-01	juin-02	déc-02	juin-03	déc-03	juin-04	sept-04
Autriche	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Belgique	4,0	4,2	3,9	4,0	4,0	4,1	4,1	4,2	4,3	4,4	4,3
Allemagne	29,6	28,8	28,7	28,4	28,4	28,0	27,9	28,0	27,5	26,8	27,0
Espagne	7,3	7,7	8,1	8,3	8,5	8,8	8,7	9,0	9,1	9,2	9,1
Finlande	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
France	13,4	13,2	13,2	13,1	13,1	13,0	13,0	13,2	13,5	13,4	13,4
Grèce	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,7
Irlande	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0
Italie	8,6	8,5	8,5	8,2	8,3	8,5	8,8	8,5	8,5	8,3	8,2
Luxembourg	2,6	2,7	2,8	2,7	2,5	2,6	2,3	2,5	2,3	2,3	2,3
Pays-Bas	5,7	6,0	6,0	6,2	6,5	6,6	6,4	6,7	6,6	6,4	6,3
Portugal	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Zone euro	79,0	79,1	79,4	78,9	79,5	79,6	79,5	80,1	80,1	79,1	79,1
Royaume-Uni	12,2	12,1	12,7	12,9	12,6	12,6	12,8	12,2	12,5	13,3	13,2
Suisse	8,8	8,8	7,9	8,2	7,9	7,8	7,7	7,7	7,4	7,6	7,7

Source: BCE, BoE, BNS, calculs BCL

2.1.1.4 Les taux d'intérêt des banques luxembourgeoises

Sur fond de tensions sur les prix du pétrole et sur le dollar américain, l'environnement macroéconomique de la zone euro a été assez hésitant, entraînant ainsi les taux longs dans une évolution relativement erratique. Cela n'a bien sûr pas manqué d'influencer le niveau du coût du crédit, ainsi que la rémunération des dépôts que les banques luxembourgeoises offrent à leur clientèle non-bancaire.

Bien qu'il n'y ait pas eu de faits particulièrement marquants affectant les taux d'intérêt au cours de l'année 2004, la baisse générale des taux d'intérêts, entamée dans le sillage des deux assouplissements de la politique monétaire survenus en mars et juin 2003, s'est en partie poursuivie tout au long de l'année 2004.

Les taux d'intérêt débiteurs

Durant l'année 2004, le coût des crédits immobiliers, à taux variable ou dont la période de fixation du taux d'intérêt (PFTI) est inférieure à un an, s'est maintenu dans une fourchette comprise entre 3,36% et 3,49%. Une modeste diminution de trois points de base a pu être observée entre décembre 2003 (3,41%) et décembre 2004 (3,38%). La relative atonie des taux débiteurs portant sur des crédits immobiliers doit être mise en perspective avec celle des taux courts, puisqu'il existe une corrélation forte, de l'ordre de 90% sur la période 2003-2004, liant ces deux éléments. On notera cependant que

les conditions d'octroi de crédits à l'habitat des ménages se sont légèrement durcies en fin d'année, tel que cela ressort de l'enquête sur l'attribution de crédits effectuée par la BCL.

Le coût des crédits autres qu'immobiliers, avec une PFTI inférieure à un an, a évolué entre 3,31% et 3,74%. Celui-ci a affiché une baisse équivalente à celle du coût des crédits immobiliers, soit trois points de base entre décembre 2003 (3,49%) et décembre 2004 (3,46%), mais s'accompagnant d'un écart-type beaucoup plus élevé (11 points de base contre 3 pour les crédits immobiliers). Nous savons que le niveau de collatéral est l'un des facteurs les plus importants de la détermination du niveau des taux débiteurs. Or, ce niveau varie de façon beaucoup plus forte tant entre les consommateurs que d'une période à l'autre, pour les autres crédits cela n'est le cas que, pour les crédits immobiliers pour lesquels une prise systématique d'hypothèques est faite lors de leur octroi.

En 2004, le coût des crédits à la consommation, avec une PFTI comprise entre un et cinq ans, a évolué dans une fourchette beaucoup plus large que celle des crédits immobiliers et des autres crédits. Celle-ci est comprise entre 4,92% et 5,73%, avec un écart-type de 28 points de base sur la période. Son niveau a progressé de 14 points de base entre décembre 2003 (5,46%) et décembre 2004 (5,60%). L'année 2004 peut être décomposée en deux phases: une phase haussière qui débute en décembre 2003 et s'achève en mai 2004